

3796

ADRIEN BLANCHET

MEMBRE DE L'INSTITUT

LES

RECUEILS DE MÉDAILLES

ÉDITÉS PAR

GODONNESCHE ET FLEURIMONT

EXTRAIT DE LA REVUE NUMISMATIQUE, 1925, p. 204.

PARIS

FEUARDENT FRÈRES

4, RUE DE LOUVOIS, 4

—
1926

Bibliothèque Maison de l'Orient



134113

ADRIEN BLANCHET

MEMBRE DE L'INSTITUT

LES

RECUEILS DE MÉDAILLES

ÉDITÉS PAR

GODONNESCHE ET FLEURIMONT

EXTRAIT DE LA *REVUE NUMISMATIQUE*, 1925, p. 204.

PARIS

FEUARDENT FRÈRES

4, RUE DE LOUVOIS, 4

1926

LES RECUEILS DE MÉDAILLÉS
ÉDITÉS PAR GODONNESCHE
ET FLEURIMONT¹

Beaucoup de numismates connaissent, plus ou moins, le recueil des *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand*, composé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publié en 1702 (in-f° et in-4°), puis réimprimé en 1723 (in-f°), avec des additions².

Bien que devenu rare aujourd'hui, surtout dans la première édition, l'ouvrage, répandu à un bon nombre d'exemplaires, avait été vite estimé et recherché.

Les exemplaires in-folio se faisaient surtout remarquer par de jolis encadrements, assez variés, œuvres de Charles Simonneau ; ils renfermaient le texte et les vignettes de médailles, dont beaucoup ont été gravées par Sébastien Le Clerc.

L'idée vint, en 1727, à un jeune téméraire de reprendre le travail pour les médailles de Louis XV, frappées jusqu'à cette date. A vrai dire, Godonnesche avait été un peu mêlé à des travaux de ce genre, puisque, d'abord employé en qualité d'écrivain au Cabinet des Médailles du roi, il était devenu ensuite dessinateur sous les ordres du Directeur de la Monnaie des Médailles de Sa Majesté, c'est-à-dire de

1. Lecture faite à la Société française de bibliographie, le 23 février 1925.

2. Jules Guiffrey a donné quelques renseignements sur ces deux éditions comprenant, la première, 286 planches, et la seconde, 318 (Voy. *Revue Numismatique*, 1883, p. 433 à 451). Il y aurait beaucoup à ajouter à propos des transformations de l'ouvrage.

Jules-Robert de Cotte, qui avait, en 1727 précisément, succédé à son beau-père Nicolas de Launay.

Confiant dans son habileté de dessinateur et dans les modestes connaissances qu'il avait acquises en travaillant sous les ordres du garde du Cabinet du Roi, Godonnesche édita un recueil tiré à l'aide de planches entièrement gravées, reproduisant chacune une médaille suivie de quelques lignes de description et de commentaire, le tout renfermé dans des encadrements, analogues à ceux de l'édition des *Médailles* de 1702, et composés de trophées, de bustes et figures diverses, de palmiers, d'écussons, d'instruments de musique et d'autres arts, d'Amours artistes, de sauvages, etc.

Le recueil comprenait 33 planches, plus le frontispice¹, le titre et la dédicace au roi.

Des exemplaires du nouveau recueil furent distribués et Godonnesche demanda un privilège pour la vente publique.

Mais un homme veillait. C'était Claude Gros de Boze, dévoué à l'Académie des Inscriptions et jaloux des prérogatives de cette Compagnie, où il remplissait, fort bien d'ailleurs, la charge de secrétaire perpétuel. Il appela l'attention de l'Académie sur cette concurrence et obtint de saisir de la question le duc d'Antin, qui lui servait d'intermédiaire auprès du roi; il avertit le garde des sceaux, Germain-Louis Chauvelin, nommé en 1727, et son neveu qui, sous ses ordres, avait le contrôle du service de la librairie, c'est-à-dire des publications nouvelles. Chacun des trois personnages reçut une copie d'un mémoire de Gros de Boze.

Ce mémoire, que je vais résumer en en citant des passages, commençait par les phrases suivantes :

« Ce prétendu Recueil des Médailles de l'histoire du Roy n'est remarquable que par les ornemens de la gravûre. D'ailleurs, il four-

1. Ce frontispice est signé : *F. Le Moine in. ; Cars Sculp.*

mille de fautes ; il n'y a presque aucun article où l'on n'en puisse montrer, et dans la plupart l'imprudence égale l'ignorance¹. »

Le sévère rapporteur ajoutait que, même si l'ouvrage eût été parfait, il ne convenait pas d'en accorder le privilège à un particulier ; car l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait été instituée pour composer les médailles du Roi et de la Monarchie, pour les expliquer et les publier.

« Qui peut, en effet, publier ces monuments, et les expliquer d'une façon plus convenable, avec plus d'ordre, de netteté, d'élégance et de précision que ceux qui ont donné toute leur attention à les composer, qui en ont discuté tous les sens et les rapports, au lieu qu'un seul mot mal entendu, comme il ne sauroit manquer de l'estre, par un Etranger, change communément du tout au tout la vraie, la noble application du sujet et des termes. Le S^r Godonnesche est tombé dans ces inconvéniens aux articles les plus essentiels². »

Gros de Boze rappelait ensuite que, quelques années avant que l'Académie donnât la première édition des *Médailles*, le P. Menestrier voulut publier une histoire du roi Louis le Grand par les Médailles, dont il avait même obtenu le privilège et pour laquelle de nombreuses planches avaient déjà été gravées.

« Cette édition fut arrêtée et ce ne fut que plusieurs années après que celle de l'Académie eut été mise au jour, que l'on permit ou toléra celle du P. Menestrier, qui quoiqu'inférieure en

1. Évidemment les explications de Godonnesche ne sont pas toujours satisfaisantes et précises. Pour une médaille de 1716, il traduit *Jubel sperare* par : *Il flatte nôtre Espérance*. Pour une autre de 1718, où Apollon, vainqueur du serpent Python, est accompagné de la légende *Vis animi cum corpore crescit*, la traduction est : *L'Esprit croist avec le corps*.

2. Ces passages sont tirés, ainsi que les renseignements concernant l'affaire Godonnesche, des procès-verbaux manuscrits de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 17 février 1728, p. 39 à 45.

tout sens à celle de l'Académie, pouvoit cependant lui enlever le mérite de la nouveauté, qui parmi nous met le prix à la plupart des choses¹. »

Si l'on avoit osé traiter ainsi un savant de mérite, on ne pouvoit sûrement pas considérer avec plus de faiblesse un jeune homme, qui abusait de ses fonctions pour publier un travail analogue à celui dont l'Académie étoit chargée.

Les ministres en tombèrent d'accord ; le privilège fut refusé et l'on décida que Godonnesche écrirait une lettre d'excuses et joindrait à sa lettre les planches et les exemplaires qui en avoient été tirés ; que, de plus, il prendrait l'engagement de n'annoncer ni afficher son recueil.

Godonnesche écrivit en effet la lettre suivante, dont les termes étoient évidemment dictés :

Messieurs,

Je reconnois le tort que j'ai eu d'entreprendre le Recueil des Médailles du Roy que je viens de faire graver avec de petites descriptions. Quelque soin que j'y aye donné, et quelque dépense que j'y aye faite, je me suis aperçû, mais trop tard, qu'il n'y avoit que vous, Messieurs, qui eussiez les talens nécessaires pour exécuter un pareil ouvrage, comme vous avez seuls le droit de l'entreprendre. Je crois ne pouvoir mieux vous marquer à cet égard mon repentir et ma soumission qu'en vous remettant toutes les planches et toutes les épreuves que j'ai fait tirer de ce Recueil, afin que vous décidiez plus absolument de mon sort, et que si vous avez quelqu'indulgence pour ma situation, j'aye toute ma

1. Ce passage du rapport de Gros de Boze est assez singulier et ne parait pas exact. Car on a une édition de *l'Histoire de Louis le Grand par les médailles* datée de Paris, 1689, et, sans parler de la 2^e édition, publiée à Amsterdam en 1691, une 3^e édition parut à Paris, en 1693. Et l'on a même des exemplaires avec un frontispice différent et la date de 1700. Or la première édition du Recueil de l'Académie est de 1702.

vie un nouveau titre d'être avec la plus vive reconnoissance et le plus profond respect,

Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,
Godonnesche.

à Paris,
le 17 février 1728.

L'Académie ajouta que surtout le malheureux graveur ne devait pas récidiver par une nouvelle édition, par une continuation, ou de quelqu'autre manière.

Quand le procès-verbal de cette délibération eut été rédigé, Godonnesche, qui attendait dans l'antichambre de l'Académie, fut introduit dans l'assemblée, renouvela ses excuses, écouta la lecture du procès-verbal, promit solennellement d'observer l'engagement qu'il prenait et écrivit à la suite du procès-verbal, une reconnaissance constatant la remise des planches et épreuves qui lui était faite et renouvelant ses engagements (17 février 1728).

L'affaire paraissait nettement terminée à l'avantage de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dont le privilège de publication avait été affirmé et reconnu, avec une abondance de commentaires telle qu'elle devait empêcher toute velléité de reprendre l'œuvre de Godonnesche.

Mais l'Académie se contenta évidemment de ce triomphe platonique et ne parut pas se soucier de ce qui se passa ensuite.

En effet, il existe des exemplaires du recueil de Godonnesche qui ont 41 planches (la dernière consacrée à une médaille de 1730)¹; d'autres encore sont composés de 52 planches (la dernière pour une médaille de 1734)².

1. Bibl. Nationale, F° L.j 27, 21 A.

2. Bibl. Nat., F° L.j 27, 21 B. On peut croire que certains exemplaires du recueil de Godonnesche ont été complétés jusqu'en 1736, peut-être même avec des planches qui ont servi au recueil dont je vais parler. Un exemplaire de la Biblio-

Puis en 1736, paraît un nouveau recueil sous le titre de *Médailles du règne de Louis XV*, par G. R. Fleurimont, qui comprend les médailles de 1615 à 1736. Ce nouveau livre, qui est aussi entièrement gravé, se compose d'un frontispice¹, d'un titre, d'une dédicace et de 54 planches, représentant chacune une médaille, placée, avec un texte explicatif, au milieu d'un encadrement dont le type varie, mais est en général copié sur la décoration analogue du recueil de Godonnesche. Je dis que les encadrements sont copiés, car, en les examinant attentivement, on s'aperçoit que ces compositions ornementales présentent de menues différences² et que les encadrements de Fleurimont sont certainement plus lourds que ceux de Godonnesche, exécutés par une main plus habile³.

Le recueil de Fleurimont est donc une contrefaçon de celui de Godonnesche, qui était lui-même une imitation du recueil officiel.

Il faut encore signaler un fait curieux. Fleurimont ne s'est pas mis en frais d'imagination pour la rédaction de sa dédicace au roi, dont il a emprunté le texte, mot pour mot, à celle de Godonnesche, en remplaçant la signature de celui-ci par la sienne.

Voici le texte de cette dédicace, assez amusante par le style et qui a servi ainsi à deux ouvrages, devenus tous deux rares, mais le second moins que le premier.

Au Roy
Sire,

Tout ce qui nous retrace les Principaux Événements du Regne

thèque du Cabinet des Médailles et antiques (☞ 21 A) comprend 54 pl. dont la dernière reproduit la médaille de l'Éducation du Dauphin (1736).

1. Le frontispice manque dans divers exemplaires.

2. Il faut reconnaître que les éditions successives du recueil de Godonnesche présentent elles-mêmes quelques différences.

3. Les planches correspondantes, portant les nos 5, 8, 15, 20, 33, dans les recueils Godonnesche et Fleurimont ont des encadrements différents.

de Votre Majesté occupe la première place dans le cœur de Vos sujets ; et les Médailles qui en conservent la mémoire ne sont que l'expression fidele de nos sentiments. Ce sont ces memes Médailles qui avant que de parler aux Yeux de la Postérité la plus reculée, annoncent déjà vôtre Gloire et notre Félicité. J'ay creu, Sire, que Vôtre Majesté ne désapprouveroit pas le dessein que j'ay formé de rassembler des Monuments si précieux et de les faire passer de Ses Mains en Celles de toute l'Europe ; Ce travail touche de si près Vôtre Majesté qu'il m'inspire des-à présent la hardiesse de les luy offrir, et Il est d'autant plus flatteur pour moy qu'il peut devenir l'occupation de toute ma vie. Je suis, avec le plus profond respect,

Sire

de Vôtre Majesté.

Le très humble, très obéissant & très fidèle Serviteur et Sujet.
Godonnesche ¹.

J'avais pensé d'abord que Fleurimont, dont la biographie m'est totalement inconnue, était une nouvelle incarnation de Godonnesche, destinée à rendre plus facile la vente d'un ouvrage que l'aventure de 1728 avait gêné, sinon arrêté, dans son essor.

Mais, pourquoi Godonnesche, à qui l'Académie des Inscriptions avait rendu ses planches, eût-il refait les 35 premières planches, qui représentaient un travail long et onéreux ? Et pourquoi le style et les détails de ces planches seraient-ils différents ?

Fleurimont est bien un plagiaire. Était-il Français ? La dédicace volée à Godonnesche, semble bien indiquer que le contrefacteur considérait Louis XV comme son souverain.

En tout cas, l'Académie des Inscriptions ne paraît pas avoir jugé digne de son attention l'œuvre, si semblable

1. Nom remplacé en 1736 par celui de G. R. Fleurimont.

cependant à celle qu'elle avait poursuivie durement, huit ans plus tôt¹.

Fleurimont put continuer tranquillement sa carrière, puisque nous avons de son œuvre une autre édition, qui comprend, sur 78 planches, les médailles frappées de 1715 à 1748².

ADRIEN BLANCHET.

1. Fleurimont n'est pas plus précis que Godonnesche. Sur la médaille du Pont de Compiègne, qui figure dans son recueil, à la date de 1730, les urnes des rivières (Oise et Aisne) ne portent pas les noms et ne sont pas expliquées. On pourrait faire d'autres remarques du même genre.

2. Exemplaires à la Bibliothèque de l'Institut (Pet. fol., Z 102), à la Bibliothèque Nationale (gr. f^o Lj 27, 21D), à la Bibliothèque du Cabinet des Antiques (Ξ 21).

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS — MCMXXVI
